Allocution du Dr Ṭāhā Ḥusayn
Ministre de l'Instruction publique
18 décembre 1950

On dit que l'éloquence consiste dans la brièveté ; et vous savez, Mesdames et Messieurs, combien je tiens à être éloquent. Je m'efforcerai donc, avec le plus grand soin, d'être bref. Peut-être le meilleur des raccourcis est-il le silence même. Car il n'appartient pas au ministre de l'Instruction publique de prendre la parole dans une cérémonie comme celle-ci, quand bien même les traditions de l'Académie voudraient qu'il s'exprime.

Le ministre, dans cette maison, n'est qu'un hôte du président de l'Académie. Fût-il membre de l'Académie, il demeure un hôte, quand bien même il se trouverait chez lui. La parole devrait revenir d'abord au président, puis à ceux qui souhaitent parler des travaux de l'Académie et de ses affaires. Je ne sais pas, pour ma part, quelle place grammaticale pourrait bien avoir le ministre de l'Instruction publique dans une cérémonie de ce genre ! Je sais seulement qu'il s'y est introduit — ou que l'Académie l'y a introduit — à une place qui n'est pas la sienne.

Je serai donc bref. Que mes paroles soient une salutation du gouvernement à votre Académie vénérable, et l'assurance que, si Dieu le veut, je serai à votre disposition chaque fois que vous le souhaiterez. Vous avez des travaux à mener à terme, des décisions à faire appliquer, des projets à réaliser ; pour tout cela, vous avez besoin de l'appui du ministre de l'Instruction publique. Je vous en donne l'engagement : tant que je serai ministre, j'exécuterai vos travaux, je ferai appliquer vos décisions et je contribuerai à l'aboutissement de vos projets. C'est là tout ce qu'un ministre de l'Instruction publique peut dire à une Académie telle que la vôtre.

Quant à vous entretenir de la langue et de ses affaires, de sa réforme, de la préservation de sa pureté, et de tout ce qu'énumère le décret fondateur de l'Académie, ce serait un discours ressassé. Je vous épargne de l'entendre, et je m'épargne d'y revenir. Tout ce que je souhaite, c'est que votre session présente soit aussi féconde que la précédente, que vos travaux y soient aussi bénis qu'ils l'ont été lors de la dernière session, et que Dieu vous accorde le succès et l'accomplissement de vos espérances, à la mesure de ce que vous méritez.

Je m'étais appliqué à être bref, et pourtant je me suis attardé. Je vous prie donc de m'excuser d'avoir manqué à ma promesse, et je cède maintenant la place à Monsieur le Président.